



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré S2  
Amt für Unterricht der Sekundarstufe 2 S2

**Conférence des directeurs et directrices des écoles  
du degré secondaire supérieur (CODESS)  
Konferenz der Schuldirektorinnen und Schuldirektoren der  
Mittelschulen**

Rue de l'Hôpital 1, 1700 Fribourg  
T +41 26 305 12 41  
www.fr.ch/S2  
—

## Standard pour équipements BYOD dans les écoles du S2

Cette fiche décrit le matériel informatique que chaque élève de première année des écoles du secondaire 2 (S2) doit obligatoirement prendre avec lui dès le premier jour de cours.

### 1 Équipement

L'équipement de l'élève doit satisfaire aux **exigences minimales** (*en italiques et entre parenthèses, les configurations recommandées*) suivantes :

- > Ordinateur portable avec système d'exploitation Windows (version 10 S non autorisée) ou MacOS (*processeur de dernière génération, par ex Core i5, i7, M1, M2 ou équivalent*)
- > Taille de l'écran :  $\geq 12$  pouces (*entre 13 et 15 pouces, écran tactile avec stylet, ou écran normal complété par tablette graphique, par exemple Wacom Intuos S*)
- > Batterie : longue autonomie permettant de tenir au moins 5 (*10*) heures sans recharge
- > Mémoire vive  $\geq 8$  (*16*) GB ;
- > Disque dur d'une capacité  $\geq 256$  (*512*) GB
- > Wifi : Interface WLAN selon norme 802.11 g/n (*Wifi 6*)
- > Clavier Suisse (français/allemand)
- > Accessoires : souris optique USB (si pas de touchpad intégré), écouteurs ou casque audio (avec micro, si pas déjà intégré), protection pour le transport (sac à dos ou sacoche rembourrée)

Recommandations :

Si nécessaire, souscrire une assurance privée contre la casse et le vol (vérifier auprès de l'assurance ménage) et étiqueter toutes les pièces et accessoires de l'appareil !

### 2 Logiciels

Mis à part, le système d'exploitation et un navigateur web (par exemple Chrome, ...) tous deux mis à jour dans leur version la plus récente, aucun logiciel n'est requis. Attention, la version en mode S de Windows n'est pas autorisée car elle ne permet pas l'installation d'applications en dehors de celles du Windows Store. La suite [Microsoft 365](#) (suite Office et services en ligne) est fournie gratuitement par le canton.

**Sécurité** pour les machines Windows : protection contre les virus activée (Windows Defender).